

ENTRE NOUS

N°90 - Juin 2014



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHÂTEL

www.residentschatel.fr - contact@residentschatel.fr

EXTRAIT DU PROGRAMME ETE 2014 DE CHATEL TOURISME

Juillet

- 9.7. Soirée folklorique et tradition avec SABAUDIA
- 13.7. Brocante professionnelle
- 14.7. un grand spectacle pyrotechnique et son et lumière au lac de VonnesSuivi d'un bal sur la place de l'église
- 16.7. Châtel bike festival
- 16.7. Cabaret Tzigane
- 19.7. Tour cycliste du Val d'Aoste
- 20.7. 10ème cyclotouriste Montée Bassachaux
- 20.7 Concert Echo Alpin
- 24.7. Concert flûte et orque
- 25.7. La guinguette au clair de lune
- 26.7. Épreuves internationales de bûcheronnage
- 26.7. Concert Saxo et piano
- 30.7. Cabaret Tzigane

Aout

- 3.8. La St Laurent
- 7.8. Concert violoncelle et harpe
- 8.8. Guinquette au clair de lune
- 8.8. Concert avec Reptyll
- 10.8. Brocante professionnelle
- 13.8. Traditions et folklores country
- 15.8. Grande braderie des commerçants
- 15.8. Fête des Chardons Bleus
- 17.8. Belle Dimanche fête des alpages
- 17.8 Concert avec les Choucas
- 28.8. Concert chant et piano
- 30. Tour de l'avenir 2 étapes à Chatel et 31.8.

Septembre

7 et 8.9. Coupe Europe de VTT

Pour plus d'informations veuillez vous renseigner auprès de CHATEL TOURISME

Ecoutez Radio Châtel sur internet!





CHÂTEL: LES OUVERTURES DES ACTIVITÉS ESTIVALES

La saison d'hiver est à peine terminée, que celle d'été se profile déjà pour la Société des remontées mécaniques (SAEM Sports et Tourisme). Sous réserve des conditions météorologiques, les installations seront opérationnelles de la manière suivante.

Fantasticable

Les week-ends des 14 et 15 et des 21 et 22 juin, de 10h30 à 16h30. Et tous les jours du vendredi 27 juin au dimanche 7 septembre, de 10 heures à 16h45.

Piste de bob luges

Le week-end des 21 et 22 juin, de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 16h30. Et tous les jours du vendredi 27 juin au dimanche 31 août, de 10 heures à 12h30 (plage horaire réservée aux groupes) et de 13h30 à 18h30. Enfin, le week-end des 6 et 7 septembre de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 16h30.

Pistes de dévalkart et de rollerbe

Tous les jours du vendredi 27 juin au dimanche 31 août, de 10 heures à 12h30 (plage horaire réservée aux groupes) et de 13h30 à 18h30.

Remontées mécaniques

Les week-ends des 14 et 15 juin et des 21 et 22 juin: Télésiège de Pierre Longue et télésiège des Rochassons.

Dans le cadre de la Pass'Portes MTB du Soleil qui se déroulera du vendredi 27 au dimanche 29 juin, les installations seront ouvertes de 7h30 à 18 heures. Le télésiège de Pré La Joux sera également opérationnel juste pour l'occasion.

SIX NOUVELLES CHAÎNES DE LA TNT ARRIVENT

Par courrier en date du 15 mai, le maire de Châtel a été informé que depuis décembre 2012, six nouvelles chaînes gratuites en haute définition sont progressivement diffusées sur le territoire et qu'en ce qui concerne la station de Châtel il est préconisé de lancer une recherche et mémorisation des chaînes le 10 juin prochain.

Il est également précisé que comme pour le passage à la télévision tout numérique, l'arrivée de ces chaînes nécessite des interventions techniques sur les émetteurs de la TNT.

Pour chacune des 13 phases, les émetteurs qui changent de fréquence seront éteints la nuit précédant le réaménagement puis progressivement redémarrés, en diffusant les nouvelles chaînes.

Seuls les foyers équipés d'un matériel de réception HD (TV TNT HD ou adaptateur TNT HD), pourront recevoir ces six nouvelles chaînes.

Des bandeaux déroulants diffusés sur l'ensemble des chaînes nationales de la TNT informeront les téléspectateurs concernés au moment de ces changements.

Les téléspectateurs recevant la télévision via une antenne râteau devront donc effectuer une recherche et mémorisation des chaînes à l'aide de leur télécommande, afin de retrouver leurs 19 chaînes nationales, leurs chaînes locales, et les six nouvelles chaînes de la TNT, s'ils sont situés dans une phase concernée par le déploiement et équipés pour recevoir la haute définition.

Il est demandé aux syndics et gestionnaires d'immeubles de s'assurer de la compatibilité de leur matériel avec les nouvelles fréquences qui seront utilisées.

LE MULTI PASS

Le passeport de l'été pour 2 € seulement ! Pour 2€ par jour, passez la frontière grâce à 24 remontées mécanique dont l'accés est illimité pour les piétons, découvrez sans vous fatiguer 850 km de sentiers de randonnée, faites une pause rafraîchissante entre piscines et lacs aménagés, monter au filet sur les courts de tennis, briser la glace sur les patinoires et profitez aussi de l'accés auc nombreux sites culturels que seules les Portes du Soleil penvent vous offrir. Le multi pass est délivré pour une durée minimale de 2 jours et pour la durée totale du séjour. Il est édité sur un support mains libres d'unvaleur de 1€, non remboursable mais réutilisable.

2 jours > 4€ - 3 jours > 5€ - 4 jours > 6€ - 5 jours > 7€

Et pour ceux qui souhaitent simplement passer une journée dans les Portes du Soleil, le multi pass Porte du Soleil, c'est aussi une carte journée à 8€!

Offre valable du 7 juin au 7 septembre 2014 sous réserve des disponibilités horaires et des dates d'ouverture des prestataires.

PROGRAMME D'ANIMATION DE L'ASSOCIATION - ETE 2014

1 - SORTIE CHALET LE LIOSON D'EN BAS - LUNDI 4 AOÛT 2014









(organisatrice Tatiana DUBI: +41 78 603 25 35)

Réalisée de manière artisanale suivant de vieilles traditions, la fabrication du fromage devient un art. Art qu'il est possible de découvrir grâce à Blaise Chablaix qui ouvre tous les jours de juin à septembre sa porte de l'alpage du Lioson d'En-Bas à tout curieux désirant connaître les secrets de ce mélange de traditions et de respect des alpages. Cette excursiondécouverte peut accueillir 15 à 20 personnes au maximum.

Départ de Châtel en covoiturage à 8h30 au parking du Lac de Vonnes (Merci de remplir les voitures !). Durée du trajet environ une heure en passant par Morgins, Monthey, Aigle, Le Sépey et les Mosses. Accès direct à l'alpage avec les véhicules, donc pas de souci de marche!

La présentation de la fabrication du fromage commence à 9h30 et dure de 45 mn à 1 heure, et plus si bonne ambiance. Une dégustation de fromage avec un verre de vin ou une tasse de thé est comprise dans le forfait de CHF 5.00 (~ 4.00 €) par personne.

Ceux qui veulent redescendre à pied jusqu'au col pour manger dans un restaurant peuvent le faire en 20 minutes et sans difficulté. Ceux qui veulent aller pique-niquer au Lac de Lioson peuvent y monter à pied en 35 mn ; il y a une petite buvette près du lac. Et pour ceux qui souhaitent pique-niquer tout simplement près de l'Alpage du Lioson d'En-Bas, ils peuvent s'installer dans un pré alentour.

L'heure du retour à Châtel au départ de l'Alpage du Lioson d'En-Bas tout d'abord, puis du Col des Mosses, se fera aux alentours de 14h-14h30, à confirmer le jour même par l'organisatrice.

Prendre casquette, bonnes chaussures, imperméable et pique-nique!

Paiement par chèque avec votre inscription : soit CHF 5.00 ou environ 4.00 € par personne, pique-nique ou repas au restaurant non inclus. Merci de ne pas vous inscrire à la dernière minute! Maximum 25 inscriptions!

2 - CONCOURS DE PETANQUE - MARDI 5 AOÛT 2014

Rendez vous à 15 heures sur le terrain de sport du restaurant de LOY pour les joueurs de pétanque.

Repas viande 25 €: Repas viande - salade mélangée - dessert - 1/4 de vin ou Fondue savoyarde - charcuterie - dessert - 1/4 de vin

Vers 19 heures remise des prix aux heureux gagnants qui sera suivi d'un apéritif offert par Mr VESIN.





4 - SORTIE AU LAC RETAUD: PETIT PARADIS AVEC VUE SUR LE GLACIER **DES DIABLERETS LUNDI 11 AOÛT 2014**

(organisatrice Tatiana DUBI: +41 78 603 25 35) Rendez-vous au Lac de Vonnes à 8H30

Petit paradis dans les Alpes vaudoises : pour atteindre le départ de cette randonnée, nous prendrons la télécabine d'Isenau depuis le village jusqu'au sommet. Puis nous marcherons environ 40 minutes jusqu'au Lac Retaud, à l'altitude de 1685m. Pique-nique au bord du lac pour les uns, repas à la buvette pour les autres, pause d'1h30. Le sentier continue ensuite entre la forêt pour rejoindre le Col du Pillon. Attention, la descente depuis le lac Retaud jusqu'au Col du Pillon est assez raide et dure 30 à 40 minutes. Arrivés au Col du Pillon, le bus navette (gratuit) nous ramènera au village. Prendre casquette, chaussures de marche, imperméable et

pique-nique! Difficulté: facile - distance 2,36 km - altitude départ: 1753 m - altitude arrivée : 1.546m - Maximum : 20 personnes.

Paiement par chèque avec votre inscription : soit environ CHF 12.00 ou 10.00 € par adulte et CHF 6.00 ou 5.00 € par enfant dès 10 personnes, pique-nique ou repas à la buvette non inclus.



3 - REUNION D'INFORMATION - SAMEDI 9 AOÛT 2014

Rencontre dans la salle de la musardière à 10 heures qui sera suivi d'un apéritif offert par l'Association au Restaurant le VIEUX FOUR suivi d'un repas. Menu surprise à 32 €



5 - FONDATION GIANADDA À MARTIGNY **MERCREDI 13 AOÛT 2014**

organisatrice Christiane Rendez vous à 13h30 au lac de Vonnes pour l'organisation du covoiturage

L'exposition rassemblera environ 100 œuvres prêtés par des Musées, des expositions privées - par des particuliers - exposition sur thème principal : les portraits de RENOIR -Après l'exposition, une visite des gorges du Trient pourra être organisée pour tous ceux et celles qui ne les connaissent pas - pour cette visite prévoir un lainage car à l'intérieur de la grotte il fait un peu frais..

Prix: Adulte 13,50 € Séniors 11,50 €

6 - LES AIGLES DU LEMAN À SCIEZ - LE 18 AOÛT 2014 -

(accompagnateurs: Christiane, Tatiana, Jean Michel)

Rendez vous au Lac de Vonnes pour l'organisation du covoiturage vers Sciez à 9 heures Entrée du parc - la journée 14 € Adultes - 8 € Enfants - groupe à partir de 20 personnes Repas dans la cafétéria au prix de 21 € - ou pique nique au choix

Nos amis les chiens sont interdits dans le parc. Les parkings sont gratuits. Un accès handicapés est possible sur certaines aires de spectacle. Le parc propose son snack bar avec un assortiment de salades, un plat du jour et des desserts. Les pique-niques sur le parc sont autorisés.



Le parc des aigles présente de multiples attraits pour une sortie en famille. Il présente un spectacle d'aigles en vol mais aussi de plusieurs oiseaux aquatiques . Des animations sont prévues pour distraire et instruire le public - spectacle de fauconnerie équestre cape et d'épées mené par des mousquetaires, démonstration de chien de berger.

23° TROPHÉE SKI AARC 2014



23ème TROPHEE DE SKI LE 28 décembre 2014 -

50 concurrents

FEMMES		GARCONS 2002/2007	
1 - ATTIA Julie	37.33	1 - PETRY Mathis	41.36
2 - BOUTON Charlotte	38.79	2 - HAUMESSER Louis	45.10
3 - BEVILACQUA Milvia	39.07	3 - BENICHOU Théo	50.45
HOMMES		FEMMES 1939/1958	
1 - BENICHOU Thomas	35.47		56. 12
2 - BENICHOU Arthur			1.33.10
	36.32	2 - ATTIA Solange	1.55.10
3 - ECKERT Sébastien	39.59	FEMMES 1959 /1993	
FILLES 2004/2007		1 - SHWARTZ Valérie	46.66
1 - PERRUDET Justine	48.43	2- BENICHOU Nathalie	47.40
2 - STERNIAK Lethanne	53.99	3 - PERRUDET Isabelle	47.57.
FILLES 1993/1999		FEMMES 1984/1992	
1 DEVILACOLIA Milvio	39.07	1 - BOUTON Charlotte	38.79
1 - BEVILACQUA Milvia	39.07	1 DOOTOIT CHAITOTTC	30.73
2 - PALACCI SEGAL Eva	1.02.97		44.08
•			
•		2 - O'NEILL Noémie	44.08
2 - PALACCI SEGAL Eva		2 - O'NEILL Noémie	44.08
2 - PALACCI SEGAL Eva FILLES 2000/2003	1.02.97	2 - O'NEILL Noémie 3 - GAY Elodie HOMMES 1940/1983	44.08
2 - PALACCI SEGAL Eva FILLES 2000/2003 1 - ATTIA Julie	1.02.97	2 - O'NEILL Noémie 3 - GAY Elodie HOMMES 1940/1983	44.08 44.38
2 - PALACCI SEGAL Eva FILLES 2000/2003 1 - ATTIA Julie 2 - HAUMESSER Eva	1.02.97 37.33 41.13	2 - O'NEILL Noémie 3 - GAY Elodie HOMMES 1940/1983 1 - ECKERT Sébastien	44.08 44.38 39.59
2 - PALACCI SEGAL Eva FILLES 2000/2003 1 - ATTIA Julie 2 - HAUMESSER Eva	1.02.97 37.33 41.13	2 - O'NEILL Noémie 3 - GAY Elodie HOMMES 1940/1983 1 - ECKERT Sébastien 2 - CHARBONNIER Pierre	44.08 44.38 39.59 40.47
2 - PALACCI SEGAL Eva FILLES 2000/2003 1 - ATTIA Julie 2 - HAUMESSER Eva 3 - ECKERT Eva	1.02.97 37.33 41.13	2 - O'NEILL Noémie 3 - GAY Elodie HOMMES 1940/1983 1 - ECKERT Sébastien 2 - CHARBONNIER Pierre	44.08 44.38 39.59 40.47
2 - PALACCI SEGAL Eva FILLES 2000/2003 1 - ATTIA Julie 2 - HAUMESSER Eva 3 - ECKERT Eva GARCONS 1993/1999	1.02.97 37.33 41.13 52.04	2 - O'NEILL Noémie 3 - GAY Elodie HOMMES 1940/1983 1 - ECKERT Sébastien 2 - CHARBONNIER Pierre 3 - GAY Pascal HOMMES 1984 - 1992	44.08 44.38 39.59 40.47
2 - PALACCI SEGAL Eva FILLES 2000/2003 1 - ATTIA Julie 2 - HAUMESSER Eva 3 - ECKERT Eva GARCONS 1993/1999 1- BENICHOU Thomas	1.02.97 37.33 41.13 52.04	2 - O'NEILL Noémie 3 - GAY Elodie HOMMES 1940/1983 1 - ECKERT Sébastien 2 - CHARBONNIER Pierre 3 - GAY Pascal HOMMES 1984 - 1992 1 - PALACCI SEGAL Elie	44.08 44.38 39.59 40.47 44.90
2 - PALACCI SEGAL Eva FILLES 2000/2003 1 - ATTIA Julie 2 - HAUMESSER Eva 3 - ECKERT Eva GARCONS 1993/1999 1- BENICHOU Thomas 2- BENICHOU Arthur	1.02.97 37.33 41.13 52.04 35.47 36.32	2 - O'NEILL Noémie 3 - GAY Elodie HOMMES 1940/1983 1 - ECKERT Sébastien 2 - CHARBONNIER Pierre 3 - GAY Pascal HOMMES 1984 - 1992 1 - PALACCI SEGAL Elie	44.08 44.38 39.59 40.47 44.90

Félicitations à Julie ATTIA et Thomas BENICHOU les vainqueurs des trophées Dames et Hommes



Un grand remerciement pour les généreux donateurs, la SAEM pour la piste et la remontée, l'ESF pour le traçage et le chronométrage, Ski Academy pour les trophées, la municipalité pour la mise à disposition du chapiteau, Châtel Tourisme pour l'animation et les boissons chaudes, ainsi que toutes les bonnes volontés pour la parfaite organisation de cet évènement.

L'A.A.R.C. remercie tous les sponsors et partenaires qui ont contribué à la dotation du 23ème Trophée ski ESF, Le Ski Club, Châtel Tourisme, Ecole Ski Academy, RTL2 Radio Châtel, Monsieur le Maire et la Mairie de Châtel, Le service des pistes, Le service des remontées mécaniques

Magasins de sport

Boutique Vertige CHARLES Sports CRÉPY Sports Daniel CRUZ Sports GERMAIN Sports Intersport RICHARD Sports Skis Henri GONON Twinner Sports Vertical Horizons

Restaurants

Restaurant Le Fiacre Restaurant Le Loy Restaurant Le Pierrier Restaurant La R'mize Restaurant La Terrasse du Morclan Restaurant Le Vieux Four

Commerces

Coiffure CL'HAIR **Couleur Bois** Institut Pétales La Lavandière La Vieille Douane Les Poteries de l'Hermitage Martine Coiffure Miel et Eucalyptus Anne MELLA Pharmacie DAVID Tabac Presse GIRARDOZ **Boucherie FAVRE Boucherie TOCHET Boulangerie GRILLET Châtel Services** Intermarché La Cave à Sosses Le Grenier de Châtel Les Délices de Châtel

Banques

Sherpa

Crédit Agricole Crédit Mutuel

Agences immobilières

Châtel Immobilier Sogestob/Urbania

25 BOUGIES POUR L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS

Vendredi soir, au cours de son assemblée générale annuelle, l'Association des Résidents a célébré son 25ème anniversaire devant plus de 120 personnes, en compagnie des élus et des représentants des services touristiques de la station.

Le maire Nicolas RUBIN a félicité les différents acteurs de cette amicale forte de près de 500 adhérents. Il a aussi répondu aux questions des uns et des autres, comme les représentants de la société des remontées mécaniques et de Châtel Tourisme.

Les applaudissements du public à l'égard de chaque intervenant témoignent d'une relation de qualité entre les partenaires de la station.



LIAISON INTER-DOMAINES: AVIS FAVORABLE AVEC RÉSERVE DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Le maire a présenté au conseil municipal le rapport et les conclusions du commissaire- enquêteur concernant l'enquête publique sur le projet de renforcement de la liaison inter-domaines qui s'est déroulée en mairie du 5 décembre 2013 au 3 janvier 2014. L'étude d'impact concernait les aménagements des télésièges de Vonnes-Linga, Vonnes-Super Châtel, la piste de retour depuis Super Châtel ainsi que l'autorisation de défrichement pour la construction des remontées mécaniques et pistes de ski.

Le commissaire-enquêteur a enregistré 21 observations au registre et trois lettres; 12 sont favorables au projet ou font état de considérations générales. Parmi les observations deux ressortent. On note d'abord l'inquiétude des propriétaires sur le parking en gare de Vonnes. Puis, trois pétitionnaires sont contre le défrichement. Ils y voient des inconvénients; un trouve le projet trop onéreux tout en soulevant le manque de neige sur la piste de retour.

Pour sa part, le commissaire-enquêteur indique que le projet présenté dans son ensemble est très intéressant pour la commune et les skieurs. Mais il estime aussi que c'est un projet extrêmement onéreux, surtout la construction d'une piste de retour. Son utilité est posée, sa suppression considérée comme un bien sur le plan environnemental. L'idée du télésiège sur le Linga est considérée très positive: accès et stationnement à l'entrée de la station sans alourdir le centre village.

Le maire tenu à apporter un commentaire à propos du défrichement: « Cet espace de forêt est un véritable désastre environnement et visuel depuis la tempête de 1999.

La piste, en accord avec l'ONF, permettrait de traiter les bois et de replanter



VALLÉE D'ABONDANCE: LA COLLABORATION FRANCO-SUISSE DÉFENSE INCENDIE S'ÉTEND AU SANITAIRE

C'est en 2007 que Nicolas RUBIN, actuel maire de Châtel, avait initié une rencontre entre le docteur PERFUS, directeur du Samu 74, et Vincent FAVRE, de l'organisation cantonale Valaisanne de secours concernant l'assistance des services d'urgence par voie terrestre entre le Valais et la Haute-Savoie. Depuis sept ans, Nicolas RUBIN a renouvelé la demande auprès de chaque préfet en poste en Haute-Savoie, dont Georges-François LECLERC.

Pour lui, l'officialisation de la coopération Franco-Suisse constitue donc une excellente nouvelle.

« Le préfet de la Haute-Savoie, Georges-François LECLERC, a pris ce dossier en main avec la plus grande efficacité. Je suis heureux que cet accord ait pu aboutir. Ce résultat est l'issue d'une rencontre initiée en 2007. Elle vient compléter les conventions pour la lutte contre les incendies et les moyens de secours héliportés. C'est une grande avancée et un grand soutien aux personnes en difficultés en cas de carence des moyens Français, mais aussi un soutien important aux sapeurs-pompiers volontaires qui, dans le cas de la prise en charge de patients avec pronostic vital engagé et face à l'urgence, se sentent parfois seuls et éloignés », confie Nicolas RUBIN.

NICOLAS RUBIN PRÉSENTE L'ÉQUIPE « CHATEL 2014 »

La liaison des deux domaines skiables constitue la priorité de l'équipe "Châtel 2014", conduite par le maire sortant Nicolas RUBIN, pour les élections municipales des 23 et 30 mars prochains. « Une équipe composée à 27% d'élus de la liste de 2008, 27 % de la réélection de 2013 et 46 % de nouveaux candidats, en respect des obligations de parité », explique la tête de liste, qui tient à remercier les élus ayant souhaité ne pas se représenter pour leur travail.

« La moyenne d'âge de l'équipe est de 47 ans. Elle aura la charge de terminer les engagements pris. Les travaux en cours nécessiteront encore pas mal de travail et le projet-phare du début de mandat sera incontestablement de mettre en service la liaison des deux domaines skiables tant attendue. Tous les engagements pris seront assurés et assumés. »



Au premier rang, de gauche à droite: Michèle TOCHET, Monique MAXIT, Nicole MOUTHON, Catherine ROQUIGNY, Aline Ploton, Gabrielle DAVID et Karine BERTHET. Au second rang: Franck MARCHAND, Philippe CHARBONNEL, Dominique VUARAND, Frédéric DAVID, Gérard MAXIT, Kévin MICHEL, Nicolas RUBIN et Jérôme BUTTOUDIN



LIVRAISON DES ÉLÉMENTS DU BASSIN EXTÉRIEUR DU CENTRE NAUTIQUE

Nouvelle étape pour les travaux du centre nautique.

Cette semaine, l'importante grue installée route du Linga a été une curiosité pour les vacanciers, avec le déchargement des éléments qui composeront le bassin extérieur de l'ouvrage: bassin de 27

mètres de longueur, 5 de largeur et 1,25 de profondeur.

Ce bassin "plein air" familial et ludique sera, l'été, bordé de plages minérales auxquelles succèdera, après le pédiluve, la plage végétale. Il sera doté d'une nage à contre-courant.

À proximité, un espace de jets d'eau fusant du sol (aquasplash), réservé aux plus petits, viendra compléter la dimension ludique de cet espace.

L'hiver, lieu de bien-être, la mise à l'eau se fera depuis l'intérieur de la halle bassin pour déboucher dans le bassin extérieur chauffé, où des bancs bouillonnants situés en périphérie dans des alcôves, des buses massantes et des cols de cigne seront à disposition des baigneurs pour un moment de détente en plein air.

« Les trois bassins du projet sont entièrement fabriqués en acier inoxydable et installés par l'entreprise Allemande HSB. Ce type de matériaux permet une pose plus rapide, une maintenance et un entretien grandement facilités, une durée de vie plus importante et un rendu esthétique novateur et moderne », précise Camille YVORELLE, de CFA Rhône-Alpes-Auvergne. Différentes opérations ont déjà été exécutées: réalisation des réseaux, coulage du béton au fond du bassin, pose des parois soudées les unes aux autres. Ce bassin extérieur est le dernier à être mis en place après l'installation des deux autres structures intérieures.

FUTUR CENTRE NAUTIQUE DE CHÂTEL -DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VALLÉE ONT DÉJÀ MANIFESTÉ LEUR INTÉRÊT

Le centre nautique intéresse les scolaires de la Vallée

La construction du centre nautique "Forme d'O" de Châtel se réalise dans les délais, avec une ouverture programmée cet été.

Les aménagements internes se poursuivent selon les plannings. Le public peut suivre, à l'aide de la webcam, l'avancement de cet établissement.

Dans la vallée, cet outil intéresse les enseignants, qui savent qu'apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences. Le savoir-nager est défini dans les programmes des écoles et collèges.

Les enseignants du collège public du Val d'Abondance viennent ainsi de solliciter le maire Nicolas RUBIN pour connaître les conditions d'accès et les tarifs.

Cette démarche devrait être suivie par d'autres établissements, publics ou privés, tout comme des établissements accueillant les classes vertes. Un plus proposé aux organismes ou propriétaires des centres.



MISE EN EAU DES BASSINS DU CENTRE NAUTIQUE



Dans nos précédentes éditions nous nous sommes fait l'écho de l'avancée des travaux du centre aquatique, un établissement attendu dans la station et la Vallée.

Aujourd'hui, les techniciens ont procédé à la mise en eau des bassins tout inox pour vérifier la qualité des soudures et de l'étanchéité. De l'autre côté, des spécialistes

allemands posent avec minutie, la mosaïque dans les hammams, alors que les saunas sont terminés. Dans un autre secteur, les différents corps de métiers font évoluer le bâtiment qui était hier encore, un bloc de béton. « L'environnement change chaque jour et on commence a bien se retrouver dans l'architecture de cet équipement. Le maître d'ouvrage est au plus près des entreprises qui savent que les délais sont contraints mais ils doivent être absolument respectés.

On savait dès le départ que le planning était tendu et il faut reconnaître le parfait encadrement du chantier et des entreprises par le maître d'ouvrage. La commune n'aurait pas pu gérer en direct un tel chantier, sa complexité a donné raison à la solution retenue. Je n'ose pas imaginer où on en serait si on avait relevé le défi de conduire ce chantier en direct, juste d'y penser, ça fait peur » précise le maire Nicolas RUBIN qui parcourt le bâtiment toutes les semaines depuis la fin du gros œuvre.

Le centre aquatique de Châtel «Forme d'O» ouvrira ses portes au public début juillet, la curiosité commence déjà à se faire sentir.

PDS - UN SECOND SOUFFLE POUR TORGON

Torgon : le poumon d'oxygène des domaines de Super Châtel et de La chapelle d'Abondance.

Suite à des difficultés financières et par manque de chef technique, Télétorgon, société privée exploitant le domaine skiable de Torgon en Suisse (avec une participation de 5% de la commune) n'était plus en capacité de repartir pour la saison d'hiver 2013-2014.

Un appel d'offres fut donc lancé et les deux stations Françaises les plus proches. La Chapelle d'Abondance et Châtel ont chacune fait une offre, celle de Châtel étant retenue.

L'accord fut signé à Vionnaz (commune dont dépend Torgon), le 15 octobre dernier, pour un bail de 15 ans pour la gestion du domaine skiable et de toutes ses installations, avec une période probatoire de deux ans pendant laquelle Châtel peut se retirer sans indemnité.

La Société d'exploitation touristique de Torgon a ainsi été créée. Bernard HUGON en est le gérant. Patrick PASINI, responsable du site, a pour adjoints Jeff LEFEBVRE (remontées mécaniques) et Frédéric BROUTIN (pistes, sécurité et damage).

Lors de la prise en mains des installations, la situation pour les repreneurs n'était pas des plus aisées. « Tout le monde avait été licencié et il fallait retrouver le matériel, dispersé un peu partout... »

« Il n'y a pas eu de passage de relais », regrettent les techniciens, qui ont dû faire face à de gros problèmes pour faire fonctionner les installations.

Deux sites sont référencés : La Jorette (1 200 m) et Plan de Croix (1 350 m). Ils assurent les départs en direction de La Chapelle d'Abondance, Châtel et les Portes du Soleil. Ils desservent Vionnaz et le bassin lémanique.

Deux grands parkings assurent les stationnements des véhicules.

Les installations: 3 téléportés, 3 téléskis enrouleurs, 2 fils-neige et 2 tapis avec celui de l'école de ski Suisse.

Effectifs: 40 employés

5 dameurs (pour 3 machines), 7 caissières plus 1 responsable, 7 pisteurs-secouristes, 3 maîtres-chiens, 3 artificiers. Le reste de l'effectif sur l'exploitation des installations (une dizaine de frontaliers). Avec une ouverture le 27 décembre seulement, le chiffre d'affaires est de 20% inférieur à celui de l'hiver dernier (exceptionnel).

Roger VANNAY (82 ans), créateur de l'école de ski Suisse de Torgon en 1960, qui se souvient que la première installation date de 1958: « Regardez la beauté de l'endroit. Avec cette nouvelle équipe, on ne peut dire que du bien, cela fonctionne bien, c'est super. Ils sont très sympathiques, accueillants, c'est important pour les touristes, qu'îls soient dameurs, pisteurs, agents des remontées mécaniques, personnels d'entretien. Moi, personnellement, je n'ai rien entendu de négatif ».

Jean-Marie PLANCHAMP président de la Bourgeoisie: « Tous les voyants sont au vert, nous sommes très contents, on espère que cela ira plus loin ». John SANDERS un des actionnaires de Télétorgon: « Je pense que cela fonctionne très bien. J'ai vu pendant la saison que les pistes se sont améliorées tout le temps, je suis étonné car on a fait des choses que je n'avais jamais vues, c'est très bien ». Bernard HUGON, gérant de la SETT: « En arrivant, nous avons dit "Nous, tout seul, on ne fera rien, c'est avec vous que l'on veut travailler, on vous promet que l'on donnera le meilleur de nous-mêmes pour faire quelque chose de bien. « C'est une belle aventure ». Il fallait trouver pour la nouvelle société un responsable d'exploitation qui soit reconnu en termes de capacité à occuper cette fonction par l'Office Fédéral des transports à Berne, qui a délivré l'agrément après avoir passé au peigne fin les compétences des candidats. C'est Patrick PASINI, d'Abondance, qui a été choisi. Il a été technicien pendant plus de 20 ans chez le leader des transports par câble et transports guidés Pomagalski. Il a participé aux opérations de constructions des appareils les plus complexes en France et à l'étranger, avant de rejoindre la SAEM Sports et Tourisme et de reprendre la direction d'exploitation du domaine de Super Châtel.

Son adjoint, Jean-François LEFEBVRE, fut de 1996 à 2006 responsable de la neige de culture à Châtel, puis chef d'exploitation du domaine de l'Essert à Abondance.



A PLAINE DRANSE: FLAGRANT DÉLIT DE VOL DE SKIS

Ce sont les client d'un restaurant qui ont repéré son manège.

Dimanche après-midi, après avoir déjeuné dans un restaurant de Plaine Dranse, des clients voient depuis le télésiège un employé de la société des remontées mécaniques en tenue déposer ses skis dans le râtelier du resto, repartir avec une autre paire et se diriger derrière le bâtiment. Ils appellent alors le restaurateur qui suit illico le gars.

Les skis, eux, avaient été plus ou moins cachés sous la neige. Les gendarmes du poste saisonnier de Châtel se sont rendus sur place afin de prendre les premiers témoignages. L'homme suspecté a été conduit au poste où il a reconnu les faits, ainsi qu'un autre vol la veille au même endroit. « Il s'agissait des skis d'une fille qui est en train de passer son monitorat pour la rando, elle a mangé là et en sortant, plus de skis », confirme le restaurateur. Père de famille depuis peu, l'homme interpellé effectuait sa seconde saison à Châtel. Il fait l'objet d'une mise à pied conservatoire et est convoqué pour un entretien préalable au licenciement.

Chez ses collègues, c'est la consternation et la hantise que l'affaire porte le discrédit sur l'ensemble du personnel.

Les forces de l'ordre se félicitent de leur côté de la participation du public et des professionnels de la station pour tenter d'enrayer ce genre de faits.



LES ASCENSEURS DE SUPER CHÂTEL, UN SERVICE APPRÉCIÉ

Les ascenseurs pour l'accès au quai de départ de la télécabine de Super Châtel ont été récemment mis en route suite à un retard occasionné par un manque de personnels de l'entreprise d'installation. Épuisée par la montée, une dame qui fréquente depuis de nombreuses années la station de Châtel s'est exclamée avant d'emprunter les derniers escaliers: « Oh il y a maintenant deux ascenseurs, c'est merveilleux! Je ne le savais pas, c'est une agréable surprise » Pressée d'utiliser l'appareil, elle a ajouté lorsqu'elle était dans la cabine: « C'est super! J'aime bien ce domaine ». Des réglages sont encore nécessaires sur l'installation occasionnant quelques immobilisations des cabines.



DES ROCHERS SE DÉTACHENT DE LA MONTAGNE DES MASSES



C'est vendredi matin à l'arrivée des personnels des services techniques de la déchetterie au lieu-dit "Les Masses" de Châtel qu'il a été découvert qu'un certain nombre de rochers s'était détaché de la ravine des Masses.

L'accès piétonnier a été interdit

Un grand nombre de ces matériaux se sont immobilisés sur le terrain de la déchetterie communale et d'autres sont descendus jusqu'au chemin piétonnier reliant Très-les-Pierres à Pré La Joux.

Devant les risques importants, un arrêté municipal a été pris en vue d'interdire l'accès y compris aux piétons. Des barrières ont été posées en vue de fermer la totalité de l'accès.

Il est difficile d'évaluer le cubage global de ce qui était tombé de la montagne. Les conditions atmosphériques actuelles favorisent les chutes sur les bords de routes comme sur les chemins.

MÉTAMORPHOSE DANS LES AMÉNAGEMENTS DES SERVICES TECHNIQUES



Tous les lundis, en début d'après-midi, se déroule la réunion de chantier de construction des services techniques de la mairie.

Depuis notre dernière visite avec les élus, nous pouvons constater une

véritable métamorphose des garages, des ateliers des différents corps de métiers communaux et de la partie administrative et encadrements. Changements aussi pour la salle de réunion, les vestiaires, les sanitaires des différents personnels (femmes ou hommes en raison de la parité dans les métiers).

Quelques retards ont été observés cet hiver. Toutes les entreprises, une douzaine actuellement, sont présentes à ces rencontres hebdomadaires avec l'architecte et maître d'œuvre, en présence de Franck MARCHAND, premier adjoint, Frédéric DAVID, conseiller municipal et les cadres des services techniques. Bien évidemment il reste beaucoup à faire pour livrer l'ouvrage à la municipalité qui fera emménager au fur et à mesure les différents corps de métiers répartis sur les divers points géographiques de la commune, ainsi que les personnels administratifs des services techniques.

UN BILAN ENCOURAGEANT DE LA SAISON SUR LE DOMAINE SKIABLE

La société des remontées mécaniques communique de bons résultats pour la saison passée et se situe plutôt dans les bons élèves de la profession qui annonce en moyenne un recul de chiffre d'affaires de 5 %, dans les stations de même strate. Châtel accuse un léger recul de 0,07 % par rapport à l'année dernière, 1,5 % en tenant compte de l'augmentation de TVA. Nicolas RUBIN, président de la SAEM sports et tourisme rapporte ce résultat sur « l'amélioration constante de l'offre et la qualité du produit proposé. Nous avons des équipes et du personnel (300 salariés) qui s'impliquent grandement. On ressent de plus en plus, une vraie appartenance à la société et à son image. Pour atteindre cet objectif, il y a eu des efforts à faire et le résultat est gagnant.

La vente Internet produit un vrai service et un effet que l'on n'attendait pas à ce niveau, nos partenaires ont joué le jeu. Bernard HUGON, directeur de la société a mis tout en œuvre pour booster ce service, là aussi, l'effort en valait la peine. » Nicolas RUBIN précise qu'en terme de passages sur les installations, il y a un léger recul comme chez les autres. Il est constaté que les usagers skient moins longtemps dans une journée. « Nous avons encore de belles marges de progression, l'arrivée de nouveaux lits chauds, la performance des hébergeurs, la liaison entre les deux domaines et les améliorations permanentes sur le domaine.

Nous allons aussi améliorer l'offre débutant avec deux remontées mécaniques «tapis convoyeur» pour faciliter l'enseignement du ski et rendre plus agréable le séjour de nos clients débutants. La société des remontées mécaniques se fixera cette année sur la liaison des deux domaines. »

